

Article L2316-14 du Code du travail - CSE central et CSE d'établissement

Date de mise à jour : 1 Juin 2022

Notre analyse

Le CSE met en place un règlement intérieur dans lequel il détermine les modalités de son fonctionnement et de ses rapports avec les salariés de l'entreprise pour exercer ses missions.

Les décisions du CSE central portant sur ses modalités de fonctionnement et l'organisation de ses travaux, donc le règlement intérieur, ainsi que ses résolutions, sont prises à la majorité des membres présents.

Article L2316-14 du Code du travail - CSE central et CSE d'établissement

Le comité social et économique central détermine, dans un règlement intérieur, les modalités de son fonctionnement et de ses rapports avec les salariés de l'entreprise pour l'exercice des missions qui lui sont conférées par le présent titre.

Les décisions du comité social et économique central portant sur ses modalités de fonctionnement et l'organisation de ses travaux ainsi que ses résolutions sont prises à la majorité des membres présents.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



CSE : fonctionnement et
moyens d'actions

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Santé et sécurité au travail
: le rôle du CSE

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Les 10 points clés à
connaître sur le CSE

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)